

Montréal, le 6 mai 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la
protection des infrastructures critiques (normes CIP)
Dossier de la Régie : R-3947-2015**

Cher confrère,

Le 5 mai 2016, la Régie de l'énergie (la Régie) a tenu une séance de travail portant sur le dossier cité en objet, à laquelle participaient le coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), les intervenants reconnus au dossier de même que le personnel de la Régie assigné à ce dossier.

Lors de cette séance, le Coordonnateur a pris les engagements ci-joints. La Régie attendra les réponses à ces engagements d'ici **12h, le 19 mai 2016**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.